

## Espace Confiné



## QU'EST - CE QU'UN ESPACE CONFINÉ ?

Tout type d'installation fixe ou mobile qui répond aux critères suivants :

- + Espace totalement ou partiellement fermé
- + Pas construit pour accueillir l'homme de façon permanente
- + Peut présenter des risques pour la santé et la sécurité des intervenants

OU Un espace où le mouvement des intervenants est limité ou physiquement restreint

## QUELS RISQUES ?

+ Intervention dans une atmosphère dite non respirable :

Atmosphère Toxique :  
Risque d'intoxication



Atmosphère Inerte  
Risque d'asphyxie



Fumée d'incendie  
Risque intoxication, brulures



## ATMOSPHERE RESPIRABLE

+ L'air que l'on respire est constitué de :

21% d'oxygène  
78% d'azote  
1% de gaz rares

Une modification de ces proportions ou la présence de gaz ou de vapeurs toxiques dans l'air que nous respirons peut provoquer à court terme ou long terme le décès.

+



Electrique



Chute




Ensevelissement



Explosion

## COMMENT VOUS PROTEGER ?

PREVENTION →	PROTECTION COLLECTIVE →	PROTECTION INDIVIDUELLE
<p>Supprimer les risques, comment ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ Supprimer le <b>danger</b> (ce qui peut blesser)</li> <li>+ Supprimer l'<b>exposition</b> (éviter de vous exposer à une atmosphère dangereuse)</li> </ul>	<p>Mise en place protection collective :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ Ventilation naturelle</li> <li>+ Ventilation mécanique</li> </ul> 	<p>En dernier recours, l'EPI sera utilisé :</p> 

## DESCRIPTIF DU MATERIEL NECESSAIRE :



De la **DETECTION** pour le risque d'intoxication (CO, H2S, NH3, Etc...), explosimètre pour le risque d'explosion (LEL, LIE), oxygénomètre pour le risque d'asphyxie, etc...



Du **matériel adéquate** (anti-étincelant, ATEX, antistatique, etc.) pour le risque explosion



Du **Matériel antichute** si besoin pour le risque chute (harnais, stop chute, etc...)

## LE SURVEILLANT D'ESPACE CONFINÉ (SEC)

Une personne **désignée** et **qualifiée**.

### Rôle et responsabilité :

- + Ne doit en **AUCUN CAS** s'absenter de son poste. Si changement de SEC, avisé le personnel intervenant,
- + Il contrôle les accès et s'assure du bon fonctionnement des systèmes de secours
- + Ne doit effectuer aucune autre tâche,
- + Doit être en contact permanent avec le personnel intervenant (« à vue, à voie ») ou utilisation d'un **MOYEN DE COMMUNICATION**,
- + Doit être identifié,
- + Ne peut surveiller qu'un accès,
- + Il doit connaître les procédures de secours,
- + En cas de problème :



**LE SURVEILLANT NE DOIT EN AUCUN CAS PÉNÉTRER DANS L'ESPACE CONFINÉ. IL DOIT PREVENIR LES SECOURS**

## REGLES D'ENGAGEMENT

### AVANT

- + Préparation de l'opération (visite terrain, mode opératoire, analyse des risques...)
- + Désigner le personnel intervenant (formé et habilité)
- + Récupération et contrôle du matériel (VGT, ventilation mécanique, état, ...)
- + Récupération des documents de travail (permis de travail, permis de pénétrer)
- + Réalisation d'une mesure d'atmosphère avant d'intervenir
- + Désigner le SURVEILLANT D'ESPACE CONFINÉ et repérer les moyens de secours.



**LE SURVEILLANT EST OBLIGATOIRE, PAS D'INTERVENTION SEULE AUTORISÉE**

- + S'équiper d'EPI si nécessaire (ARI, masque, tenue chimique, etc...)
- + Récupérer tous le matériel de sécurité (éclairage, ventilation, etc...)

### PENDANT

- + Intervenir minimum à deux
- + Rester en contact permanent avec le surveillant
- + En cas de problème :



**L'ENSEMBLE DU PERSONNEL SORT, LE SURVEILLANT NE DOIT EN AUCUN CAS RENTRER DANS L'ESPACE CONFINÉ**

### APRES

- + S'assurer que l'ensemble du personnel est bien sorti
- + Ranger et nettoyer le matériel
- + **REFERMER** l'espace confiné après chaque intervention
- + Remontée toutes **ANOMALIES**



**Entrée interdite  
aux personnes  
non autorisées**

**Ouverture d'une antenne**

**FOSEC à Nantes**

*(Sillon de Bretagne à Saint Herblain)*



**BORDEAUX**

5 rue Pierre et Marie Curie  
33290 Blanquefort  
Tél. : 05 56 08 49 87

[bordeaux@fosec-pibplus.com](mailto:bordeaux@fosec-pibplus.com)



**DONGES**

201 Le Rocher  
44480 DONGES  
Tél. : 02 40 91 0505

[donges@fosec-pibplus.com](mailto:donges@fosec-pibplus.com)



**PARIS**

23, Rue Georges Bizet  
92000 Nanterre  
Tél. : 01 57 67 60 07

[paris@fosec-pibplus.com](mailto:paris@fosec-pibplus.com)



**MARTIGUES**

7 Rue des Tamaris  
ZAC des Étangs Est  
13920 Saint Mitre Les Remparts  
Tél. : 04 42 43 90 07

[martigues@fosec-pibplus.com](mailto:martigues@fosec-pibplus.com)



**LYON**

1 Rue Jules SERVAL  
69200 VENISSIEUX  
Tél : 09 84 09 01 14

[lyon@fosec-pibplus.com](mailto:lyon@fosec-pibplus.com)

[www.fosec-pibplus.com](http://www.fosec-pibplus.com)

